PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES
-:-:-:-:-:-:-:-:-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix
-:-:-:-:-:-

DECRET N° 79/606 / du 27/10/79
Portant nomination de Monsieur EVOUNDI Pascal Ingénieur des Mines en qualité de Directeur Technique de la Société Congolaise de Recherches et d'Exploitations Minières (SOCOREM).

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;

(/u l'Ordonnance n° 28/79 du 7 Juillet 1979 portant création de la Société Congolaise de Recherches et d'Exploitations Minières;

(/u le Décret n° 78/123 du 17/02/78 portant attribution et nisation du Ministère des Mines & de l'Energie, Chargé de la Recherche Scientifique;

Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article 1er.- Monsieur EVOUNDI Pascal, Ingénieur des Mines de 1er précédemment Directeur des Mines, est nommé Directeur Technique Société Congolaise de Recherches et d'Exploitations Minières.

Article 2.- Toutes dispositions antérieures contraires au présent sont abrogées.

Article 3.- Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC, et partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 27 OCTOBRE

Par le Président du Comité Central du PCT
Président de la République, Chef de l'Etat,
Président du Conseil des Ministres

Colonel Denis SASSOU-NGUES

Le Premier Ministre
Chef du Gouvernement

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Mines & de

R. A D A D A.-

Le Ministre du Travail et de la Justice, Garde des Sceaux

V. TAMBA-TAMBA.-

Le Ministre des Finances

H. L O P E S.-